

DÉFINITION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Stratégie



La Communauté de Communes du Pays d'Olmes est lauréate 2021 de l'appel à projets

« Plans de Paysage » organisé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'élaboration du Plan de Paysage du Pays d'Olmes s'inscrit dans le programme d'actions de l'Opération Grand Site Montségur.

La stratégie paysagère du Pays d'Olmes en quelques lignes !

SOMMAIRE PHASE 2

Quels paysages souhaite-t-on ?	3
Le paysage à travers ses habitants	4
Les Objectifs de Qualité Paysagère	6
LES SÉQUENCES ET SITES PILOTES :	8
Site prioritaire 1: Séquence d'entrée. L'Aiguillon et Bélesta, le long des pentes	10
Site prioritaire 2: « Pépite » du territoire. Roquefort-les-Cascades, au fil de l'eau	14
Site prioritaire 3: Joyaux du territoire. Roquefixade, village balcon et patrimoine	18
Site prioritaire 4: Itinéraire de l'eau. Lavelanet, porte d'entrée du territoire	22

Quels paysages souhaite-t-on ?

LES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

La première partie du Plan de Paysage Pays d'Olmes - Montségur a été consacrée au diagnostic, présenté au comité de pilotage le 8 mars 2023.

Par la formulation des grands objectifs de qualité paysagère, cette seconde étape permet de définir de façon partagée la stratégie d'évolution du territoire. Elle définit les grands axes de la politique de paysage à mener par la Communauté de Communes du Pays d'Olmes en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Alors que le paysage est souvent considéré comme le miroir de notre société, formuler des objectifs de qualité paysagère, c'est se donner les moyens de construire un projet de territoire partagé, dans lequel chacun individuellement et la société dans son ensemble, puisse se reconnaître.

RAPPEL DES ENJEUX

La première phase consacrée au diagnostic paysager a abouti à l'identification de trois enjeux majeurs :

1. La consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire

2. Le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages

3. La valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire

La stratégie d'évolution du territoire a pour vocation de construire une vision partagée du territoire, et fabriquer des outils pour sa mise en œuvre.

LES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

Pour construire cette stratégie, plusieurs ateliers ont été menés.

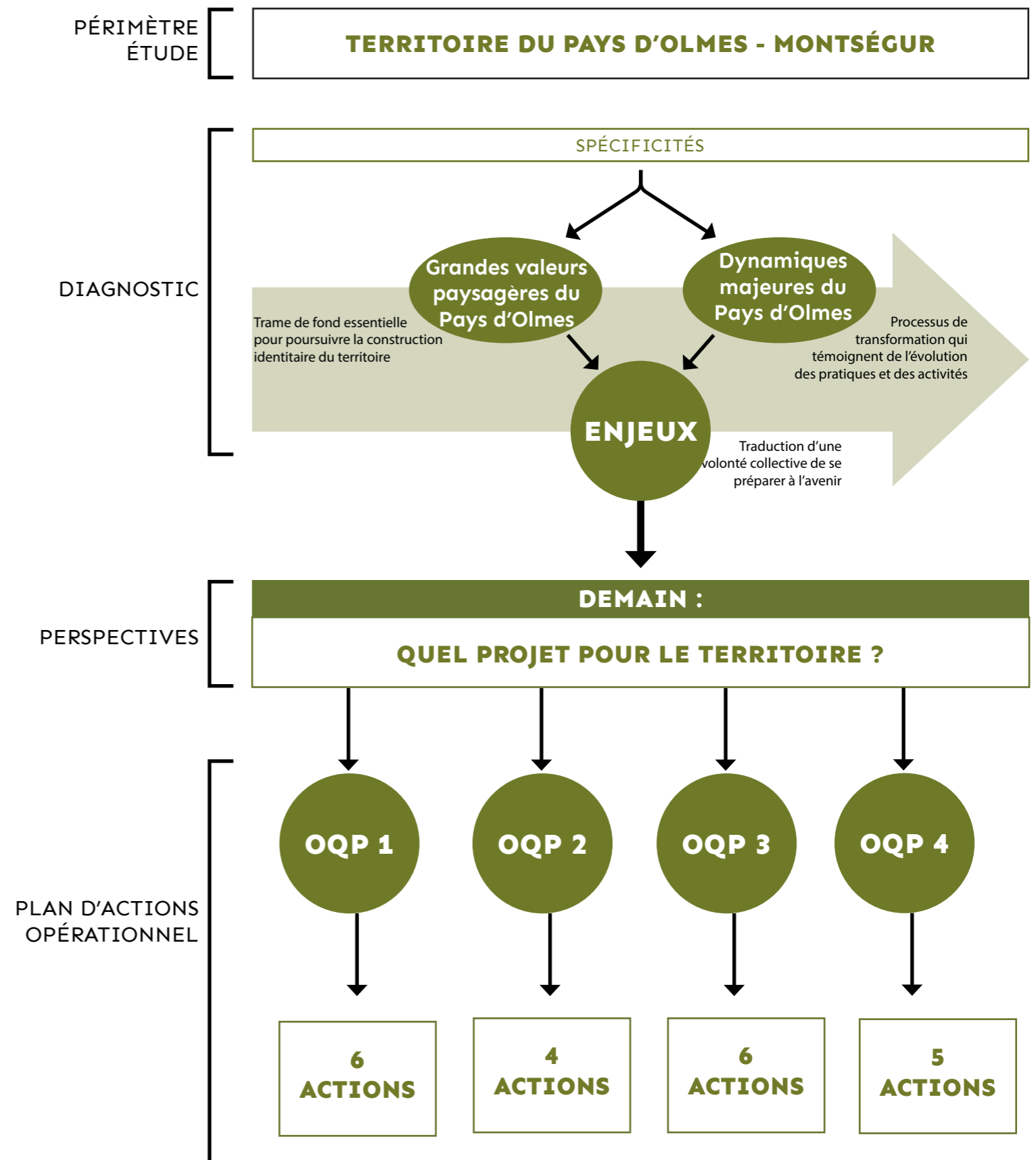
Ils ont été l'occasion de faire émerger collectivement une stratégie paysagère pour le territoire à partir de la formulation d'actions à mener et de se donner une ambition commune pour les paysages de demain.

- Un premier atelier (mars 2023) s'est déroulé sous forme de questionnements thématiques (world café). Les discussions ont fait émerger un éventail de propositions d'actions et de sujets d'intervention selon les thèmes proposés.
- Un second atelier (juin 2023) a été l'occasion de réfléchir sur des cas concrets, à partir de l'étude de secteurs à enjeux pouvant faire valeur d'exemple pour l'ensemble du territoire. Les pistes d'intervention localisées exprimées lors de ces échanges contribuent ainsi à alimenter une réflexion à l'échelle globale.

Deux autres ateliers ont été menés auprès du grand public et des scolaires :

- Lectures paysagères depuis le point de vue de Sainte-Ruffine lors de la fête de la Montagne (mai 2023).
- Un atelier «Dessine moi ton paysage rêvé pour demain» avec une classe CM1/CM2 de l'école élémentaire de La Bastide-sur-l'Hers (juin 2023).

L'ensemble de ces échanges et des propositions qui en sont issues ont permis de définir 4 grandes ambitions ou Objectifs de Qualité Paysagère se déclinant en un pré-programme de 21 actions.





Le paysage à travers ses habitants



LES USAGERS DU TERRITOIRE AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

Pendant cette deuxième phase du Plan de Paysage du Pays d'Olmes-Montségur, trois résidences ont été organisées :

RÉSIDENCE 4 _ LE WORLD CAFÉ

Pour la quatrième résidence, un moment de co-construction a été organisé avec les acteurs du territoire pour esquisser de façon collective les paysages désirés de demain à travers un world café. Une cinquantaine de participants se sont réunis pendant deux demi-journées. Quatre thèmes centraux ont été abordés par l'ensemble des participants. Les thèmes prévus et leurs questionnements se sont structurés comme suit :

1. AGRICULTURE - FORÊT

- Quelles évolutions imaginez-vous pour les paysages agricoles de demain ?
- Quelles évolutions imaginez-vous pour les paysages forestiers de demain ?
- Quels liens entre production et consommation souhaiteriez-vous ?

2. TRAME VERTE, BLEUE ET NOIRE - PATRIMOINE NATUREL

- Quelle valorisation de l'eau souhaiteriez-vous avoir dans le territoire ?
- Quelle place de l'eau dans l'espace public ?
- Quelle place souhaiteriez-vous donner à la biodiversité dans le territoire ?
- Quelle place pour la nature en ville ?

3. PATRIMOINE BÂTI - LIEU DE VIE

- Comment serait votre centre-bourg rêvé pour vos enfants et petits-enfants ?
- Qu'imaginez-vous comme valorisation possible des friches industrielles

(paysage, usages, modèle économique, biodiversité, énergie...)?

- Comment imaginez-vous l'habitat de demain ?

4. MOBILITÉ - ACCUEIL ET DÉCOUVERTE

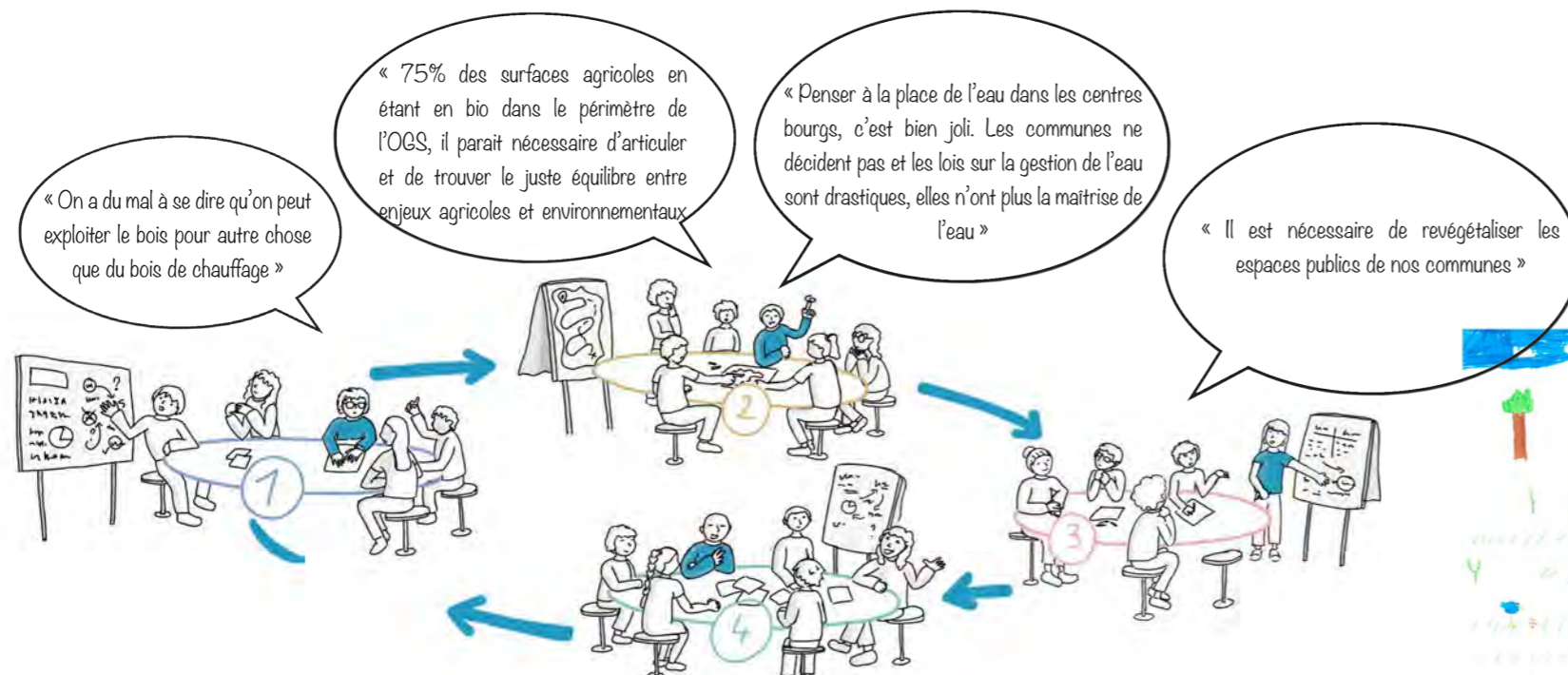
- Quelle serait la mobilité de demain en Pays d'Olmes (y compris dysfonctionnements actuels) ?
- Quelles propositions souhaiteriez-vous voir émerger au niveau de l'accueil touristique en Pays d'Olmes ?
- Quels sites ou éléments de patrimoine souhaiteriez-vous mettre en valeur ?

Le but de l'atelier était d'explorer les idées, d'identifier tous les aspects de la problématique en valorisant l'écoute pour chacun tout en utilisant le « oui et » au lieu du « oui mais » lors des échanges.

*Vous trouverez en annexe le compte rendu avec le détail des échanges et contenu des ateliers.



LE «WORLD CAFÉ»



Quelques phrases évoquées par les participants pendant les ateliers

@ginjaume

RÉSIDENTE 5_ LA FÊTE DE LA MONTAGNE

Pendant la fête de la Montagne, la Communauté de Communes du Pays d'Olmes a tenu un stand pour sensibiliser le grand public au paysage, ses valeurs et la mise en place d'un Plan de Paysage sur le territoire. C'était un moment de partage et de sensibilisation pour le grand public.

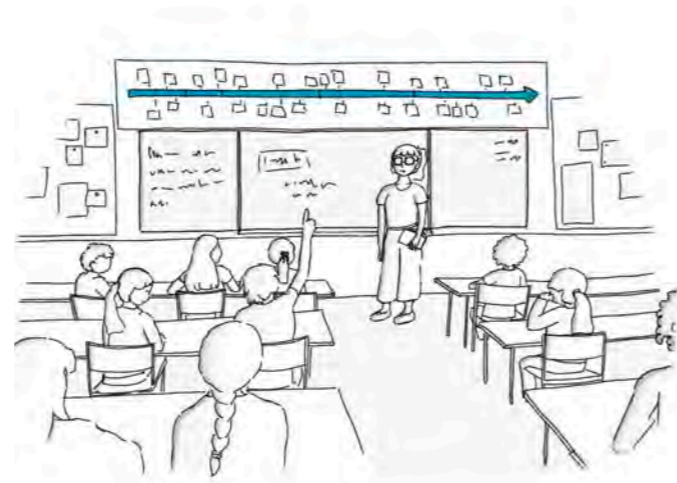
Le même jour, des lectures paysagères depuis Sainte-Ruffine ont été organisées par les paysagistes et les accompagnateurs de moyenne montagne avec l'objectif d'approfondir les connaissances sur le paysage à travers le partage de leurs regards spécifiques.



L'ATELIER AVEC LES ENFANTS

Un atelier à l'école de La Bastide-sur-l'Hers a été organisé pour travailler avec l'imaginaire des enfants. Quel est leur paysage rêvé ? Quels sont leurs connaissances sur le paysage et ses métiers ? Quels paysages reconnaissables dans le territoire du Pays d'Olmes ?

Ainsi, à travers le dessin, ils se sont exprimés et ont échangé sur les paysages qu'ils souhaitent pour le territoire de demain. Un travail sur leurs imaginaires qui évoque déjà des notions de biodiversité et de patrimoine.



@ginjaume

RÉSIDENTE 6 _ ATELIERS PROSPECTIFS

Pour la sixième résidence, un moment d'échange a été organisé avec les élus et techniciens de chaque site pilote avec un temps en salle autour des plans et des visites sur site avec les élus.



1. BÉLESTA ET L'AIGUILLON



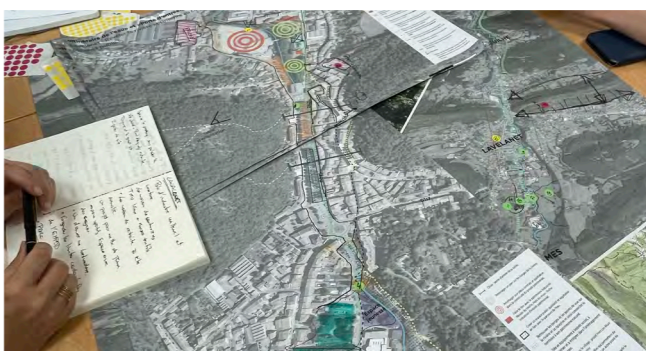
2. ROQUEFORT-LES-CASCADES



3. ROQUEFIXADE








4. LAVELANET



OQP1/ Pour révéler les paysages des vallées : Valoriser les continuités naturelles des rivières et leurs patrimoines associés dans leurs traversées des villes et villages

L'eau et ses rivières sont la colonne structurante du Pays d'Olmes. Les deux principales vallées du Touyre et de l'Hers ont marqué par leur présence le territoire et ses paysages tout au long de leur histoire. Corridors naturels, sources de vie, ressources pour l'industrie, liaisons naturelles reliant plaine et montagne, ...

6 actions ont été identifiées pour valoriser, préserver, restaurer et requalifier ces structures naturelles clefs :

- 1.1 Préserver/restaurer les continuités écologiques des rivières : travail sur la Trame Verte et Bleue à faire. 
- 1.2 Requalifier le réseau de friches industrielles au profit de la vie économique, sociale, culturelle, et de la biodiversité  
- 1.3 Mettre en valeur le petit patrimoine bâti associé à l'eau
- 1.4 Améliorer la qualité et la convivialité des espaces publics des villes et villages de vallée au profit des modes doux et du végétal  
- 1.5 Protéger, gérer et enrichir les espaces ouverts des coteaux et fonds de vallée
- 1.6 Qualifier les axes d'arrivée majeurs /améliorer le paysage des activités greffées aux rivières et principaux axes routiers



Actions en cours



Actions communes à l'OGS






Actions écologiques



OQP2/ Pour conforter la diversité paysagère du Pays d'Olmes : Accompagner les dynamiques agricoles et forestières, pour favoriser des paysages et des milieux variés et résilients

L'identité paysagère du Pays d'Olmes, entre plaine et montagne, est fragile et en permanente mutation. L'agriculture et la foresterie participent pleinement à la définition de cette identité et sont garantes de la gestion de ces paysages. Ainsi, leur rôle est primordial pour le maintien des paysages vivants et diversifiés. Soutenir, accompagner, développer ces activités et leur évolution est un des piliers importants de la stratégie du territoire du Pays d'Olmes.

4 actions sont proposées pour concrétiser cet objectif de qualité paysagère :

- 2.1 Soutenir le développement du pastoralisme pour préserver / reconquérir les milieux ouverts, notamment dans les secteurs à forte sensibilité paysagère et/ou écologique  
- 2.2 Accompagner la gestion et la structuration de la filière forestière en tenant compte des paysages, de la biodiversité et des évolutions climatiques 
- 2.3 Soutenir et développer l'agriculture dans les fonds de vallées et la diversification des revenus agricoles
- 2.4 Soutenir et valoriser les productions locales issues des filières forestières et agricoles





OQP3/ Pour mettre en valeur la richesse patrimoniale du Pays d'Olmes : Élargir la découverte, valoriser les sites patrimoniaux et ordinaires en respectant l'esprit des lieux

Le Pog et son château sont des pièces maîtresses de la découverte du territoire en tant que Grand Site. Mais il ne faut pas oublier le château de Roquefixade, les Gorges de la Frau, les chutes d'eau de Roquefort-les-Cascades, Fontestorbes, le Gouffre des Corbeaux, ... autant de sites remarquables qui ont besoin d'être mis en lumière.

La découverte du territoire dans toute son épaisseur nécessitera le développement de mobilités actives, qualitatives et structurées. L'organisation et la structuration de l'accueil en tenant compte de l'esprit des lieux, est un axe de travail important pour la préservation et la valorisation du territoire du Pays d'Olmes.

6 actions sont proposées dans ce sens :






- 3.1 Développer les mobilités actives et favoriser l'itinérance pour une meilleure immersion et une découverte apaisée du Pays d'Olmes
- 3.2 Organiser l'accueil du grand site aux deux portes d'entrée, Montferrier et Bélesta
- 3.3 Organiser l'accueil sur les sites secondaires (pépites) en anticipant la fréquentation future pour préserver l'esprit des lieux / leur richesse  
- 3.4 Structurer l'offre touristique pour valoriser la diversité des patrimoines
- 3.5 Valoriser les paysages depuis les principaux parcours
- 3.6 Valoriser et requalifier les villages du quotidien / les villages ordinaires



OQP4/ Pour concrétiser la mise en œuvre du Plan de Paysage et construire une culture commune : Partager les valeurs paysagères et orchestrer la gestion collective des paysages du Pays d'Olmes

Le Plan de Paysage est un outil qui devra vivre, être partagé et communiqué. Un outil qui permettra de sensibiliser les élus et techniciens, le grand public et les plus petits aussi. Le grand paysage, ses valeurs, ses qualités et son devenir sont des sujets à diffuser, partager et transmettre sans modération.

Afin de concrétiser la mise en œuvre du Plan de Paysage et de poursuivre la sensibilisation auprès du plus grand nombre, 5 actions sont proposées :

- 4.1 Sensibiliser le grand public, notamment par des actions participatives  
- 4.2 Mener des actions de sensibilisation auprès des propriétaires gestionnaires 
- 4.3 Décliner le Plan de Paysage à une échelle opérationnelle et réglementaire (PLUi)/ amorcer la mise en œuvre par des actions prioritaires au sein des secteurs pilotes
- 4.4 Sensibiliser les scolaires aux enjeux en termes de paysages et de biodiversité  
- 4.5 Renforcer les compétences des élus et techniciens en matière de paysage



Actions en cours



Actions communes à l'OGS



Actions écologiques





LES SÉQUENCES ET SITES PILOTES



Pendant cette deuxième phase de l'étude, il nous a été demandé de travailler sur des zones à enjeux forts pour illustrer les grandes orientations du projet, de forme plus précise. Ces zones exemplaires que nous appellerons secteurs et sites pilotes permettent de spatialiser et détailler les orientations stratégiques et les plans d'actions sur chaque site.

Les différentes intentions seront décrites sous forme de carte de synthèse explicitant les actions à mener en concertation avec les élus de chaque commune.

Pour identifier les séquences et sites pilotes, nous avons identifié un site majeur de chaque typologie, l'objectif étant de pouvoir transposer les actions sur les autres sites de la même famille. Ainsi, les typologies identifiées sont les suivantes :

1. Les «Joyaux» du territoire

Ce sont les sites d'intérêt majeurs qui attirent actuellement de nombreux visiteurs.

- Le Pog et le Château de Montségur
- **Le château de Roquefixade**

Nous avons fait le choix de travailler sur le deuxième, étant donné que le premier est au cœur de la réflexion de l'OGS.

Roquefixade pourrait être incorporé dans un périmètre du futur Grand Site.

2. Les «Pépites» du territoire

Ce sont les sites d'intérêt forts du territoire du Pays d'Olmes. Des sites plus ou moins connus qui peuvent avoir besoin d'une réflexion globale pour la gestion de l'accueil actuel et en devenir.

- Les Monts d'Olmes
- Les gorges de la Frau
- **Roquefort-les-Cascades**
- La fontaine de Fontestorbes

3. Les «Portes d'entrée» du Grand Site

Ce sont les deux sites qui permettent de gérer les flux de visiteurs, leur stationnement, leurs déplacements et leurs circuits et visites. Ce sont des sites d'accueil en devenir, des agrafes sur l'ensemble du territoire.

- **Le site de l'ancienne SAB à Montferrier, futur lieu de stationnement et création de la maison du Grand Site. Ce site desservira le Château de Montségur côté ouest ainsi que les Monts d'Olmes.**
- Une ancienne friche industrielle à reconverter sur la commune de Bélesta. Celle-ci pourra être le lieu du départ pour les visites sur les Gorges de la Frau, la fontaine de Fontestorbes et le Château de Montségur côté est.

4. «Séquences d'entrée»

Ce sont les séquences qui marquent l'entrée du territoire du Pays d'Olmes. Elles se doivent d'être qualitatives et exemplaires, telles que les portes d'entrée.

- Séquence d'entrée nord entre Laroque d'Olmes et Dreuilhe
- **Séquence d'entrée est entre Bélesta et Saint-Jean d'Aigue-Vives**

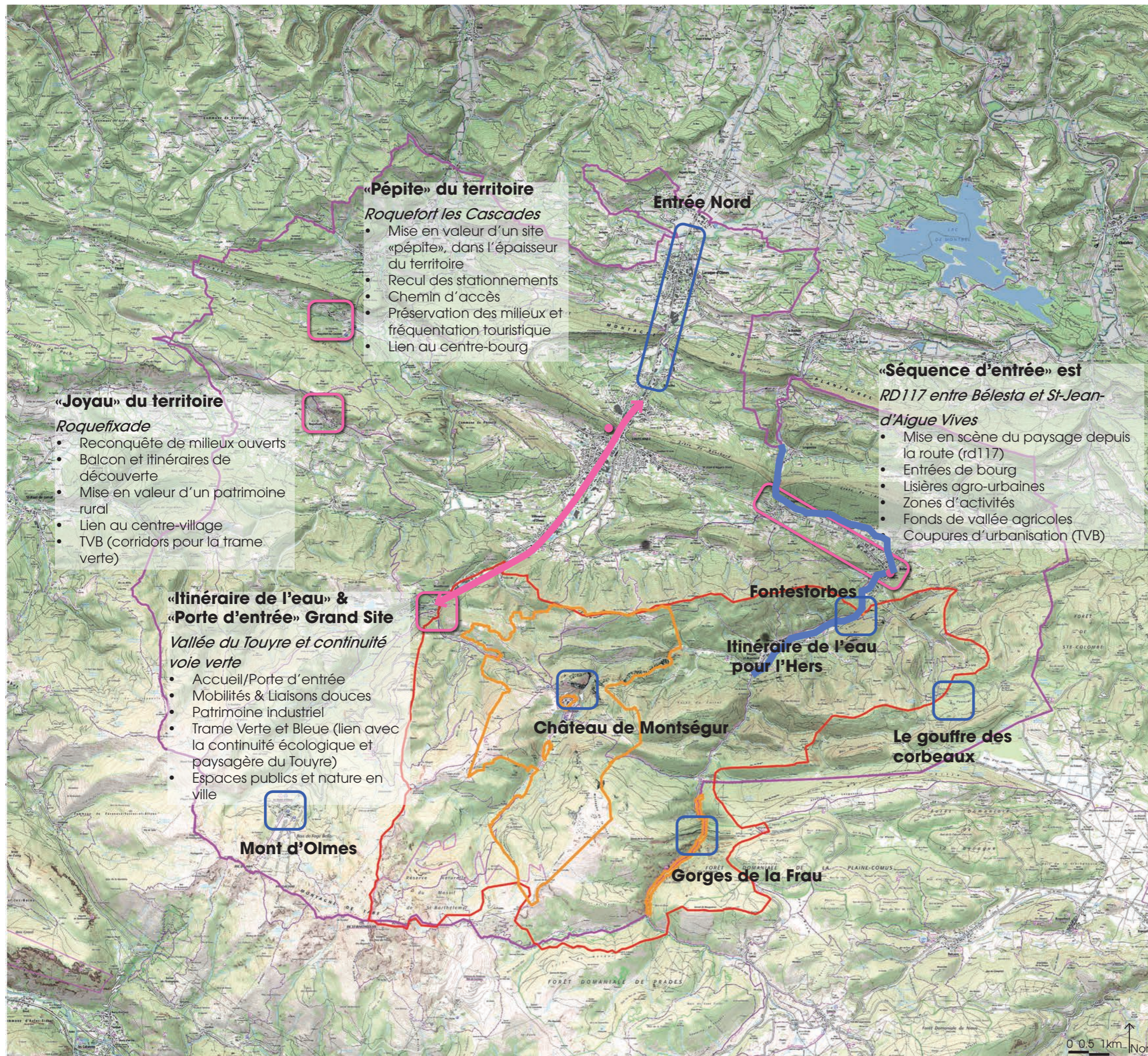
5. Les «Itinéraires de l'eau»






Ce sont les séquences qui suivent le cours de l'Hers et du Touyre. Des lieux à forts enjeux écologiques par rapport à la TVB et Noire, qui traversent plusieurs espaces urbains qui ont besoin d'être requalifiés.

- **Vallée du Touyre et continuité de la voie verte jusqu'à Laroque d'Olmes**
- Vallée de l'Hers

Nous avons choisi en concertation avec la commune un site pilote de chaque typologie qui pourra être source d'inspiration pour les autres sites du territoire. Les orientations d'aménagement et actions seront des principes qui pourront être repris sur les autres secteurs.

Proposition secteurs pilotes et thématiques



-  Secteurs majeurs du territoire
-  Séquences et sites pilotes envisagés dans le cadre du PP
-  Périmètre site classé
-  Périmètre site inscrit
-  Périmètre CCPO



Entrée du village de Bélesta avec son allée de platanes

SITE PILOTE 1 : SÉQUENCE D'ENTRÉE

L'AIGUILLON ET BÉLESTA : LE LONG DES PENTES

La séquence d'entrée que nous avons choisi de mettre en lumière est le tronçon de la D117 entre l'Aiguillon et Bélesta. Celui-ci est un axe d'entrée majeur du Pays d'Olmes, lorsqu'on arrive du département de l'Aude. Élargie jusqu'à l'Hers, cette séquence présente des enjeux majeurs d'entrée de ville et de requalification des zones d'activité.

Elle est un fond de vallée du Plantaurel avec des parcelles agricoles importantes à préserver. La présence de l'Hers et de sa ripisylve lui donnent des atouts majeurs en tant que corridor écologique.

Les valeurs paysagères du Pays d'Olmes dans lesquelles nous pouvons l'identifier :

- Une grande nature accessible concentrant une importante biodiversité et permettant une diversité de pratiques et de perceptions.
- De la plaine cultivée aux paysages sylvo-pastoraux et estives - des activités productives.
- Un réseau de routes-paysages et un maillage important de chemins historiques vecteurs d'immersion et d'appréhension de la grande richesse paysagère du Pays d'Olmes.

Les enjeux qui le concernent

Pour la consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire :

- La préservation des cours d'eau et des vallées associés par la valorisation des rivières et continuités écologiques dans le paysage et leur restauration dans les traversées urbaines.
- La protection des espaces agricoles fragilisés par l'urbanisation (cultures et pâtures) et soutien aux pratiques respectueuses des écosystèmes naturels.
- Maintien et renforcement de la trame bocagère, les ripisylves de l'Hers, les bosquets et les arbres isolés.
- Besoin de requalification des zones d'activité et industrielles, au profit de la nature en ville, la désimperméabilisation des sols, la favorisation des îlots de fraîcheur et la mise en valeur de l'eau.

Pour le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages :

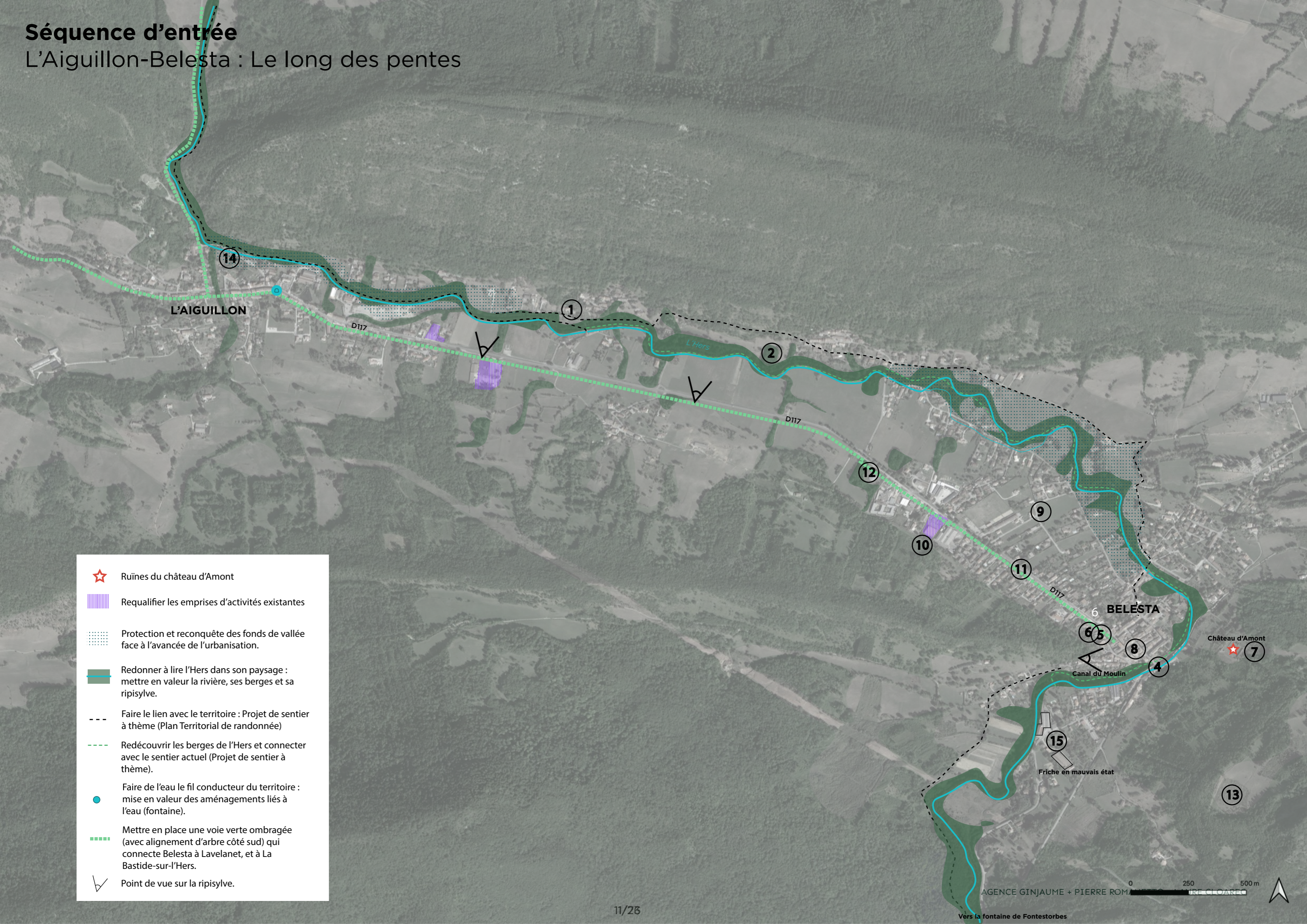
- La redynamisation et reconquête des centres des bourgs «relais».
- La protection stricte de coupures d'urbanisation.
- La requalification et l'apaisement des entrées et traversées de bourgs.
- Le développement des mobilités douces, notamment au sein des emprises urbanisées et entre les villages.
- Le confortement des liens entre villes/villages et espaces de nature ou agricoles.
- L'apaisement des déplacements par le développement des mobilités douces entre villages.






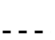



Pour la valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire :

- La valorisation du patrimoine industriel le long de l'Hers au profit de la biodiversité, du paysage et des activités et usages locaux.
- La qualification de Bélesta en village «Porte Grand Site» en suivant une stratégie d'accueil et de découverte du territoire élargie, tout en respectant son identité villageoise.

Séquence d'entrée

L'Aiguillon-Belesta : Le long des pentes



-  Ruines du château d'Amont
-  Requalifier les emprises d'activités existantes
-  Protection et reconquête des fonds de vallée face à l'avancée de l'urbanisation.
-  Redonner à lire l'Hers dans son paysage : mettre en valeur la rivière, ses berges et sa ripisylve.
-  Faire le lien avec le territoire : Projet de sentier à thème (Plan Territorial de randonnée)
-  Redécouvrir les berges de l'Hers et connecter avec le sentier actuel (Projet de sentier à thème).
-  Faire de l'eau le fil conducteur du territoire : mise en valeur des aménagements liés à l'eau (fontaine).
-  Mettre en place une voie verte ombragée (avec alignement d'arbre côté sud) qui connecte Belesta à Lavelanet, et à La Bastide-sur-l'Hers.
-  Point de vue sur la ripisylve.

SITE PILOTE 1 : SÉQUENCE D'ENTRÉE, LES ACTIONS ET SOUHAITS DE LA COMMUNE



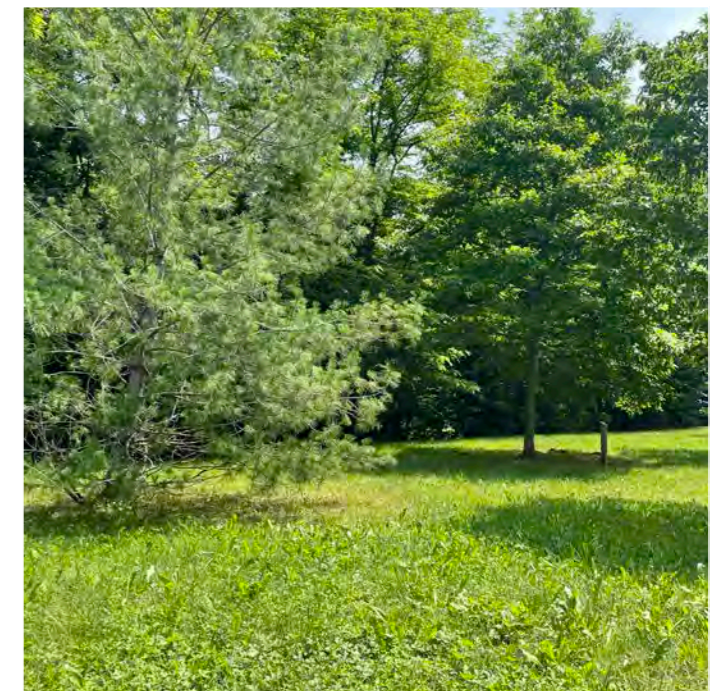
① Itinéraire le long de l'Hers : Itinéraire de mobilité douce ombragé avec possibilité de relier Bélesta / Fontestorbes jusqu'à Aiguillon facilement, en longeant l'Hers. Nécessité de renforcer la signalisation et d'effectuer quelques travaux.



② Terrain le long de l'Hers acheté par la commune pour faciliter l'accès des pompiers à l'eau : Il pourrait être aménagé comme un espace de pique-nique, en éclaircissant un peu les arbres. Nécessité de prévoir un aménagement sobre et naturel étant donné que le terrain est en zone inondable.



③ Bélesta a besoin de créer un espace de stationnement pour les camping-cars.



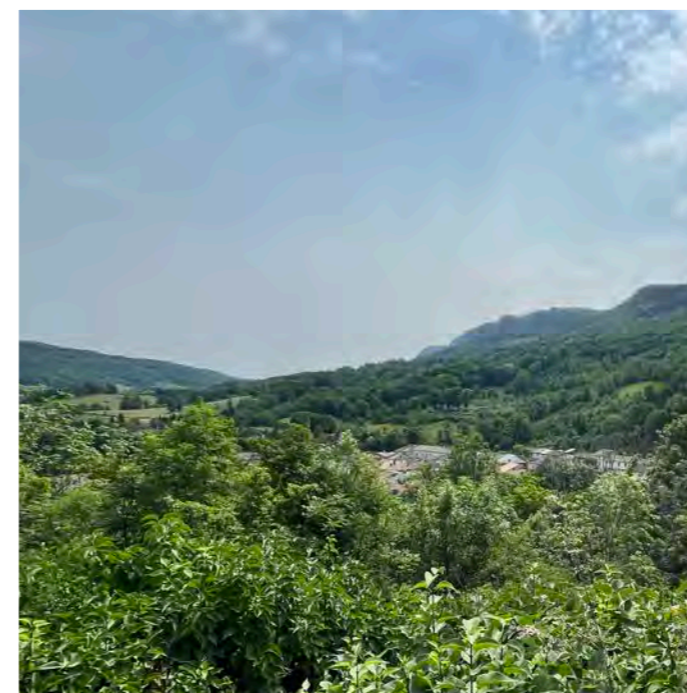
④ Des espaces au bord de l'Hers à valoriser et requalifier.



⑤ Création d'une fresque murale sur façade par la commune de Bélesta.



⑥ Chemin des croix : Valorisation de l'itinéraire créé par la commune autour des 15 croix et de leur petit patrimoine.



⑦ Le château d'Amont : Château mis en valeur par une association locale et bénévole. Ils ont pris en main aussi la valorisation du canal du moulin.



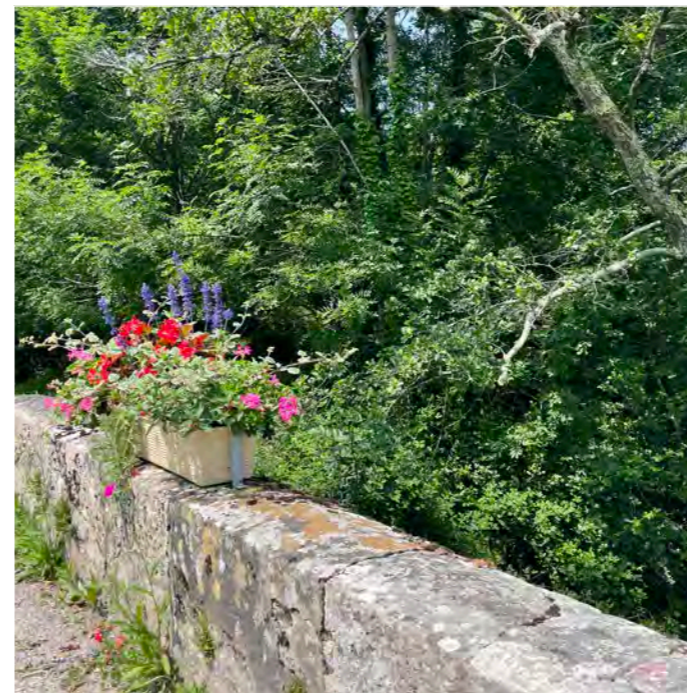
⑧ Projet de démolition d'un îlot de 5 maisons dans le centre bourg de Bélesta pour créer de l'espace public et permettre la respiration du centre bourg.



⑨ Existence de nombreux terrains à construire sur Bélesta.



⑩ Espaces de stationnement et de stockage à requalifier en entrée de village, pour réduire les îlots de chaleur et désimperméabiliser les surfaces tout en rendant une image d'entrée de village plus qualitative.



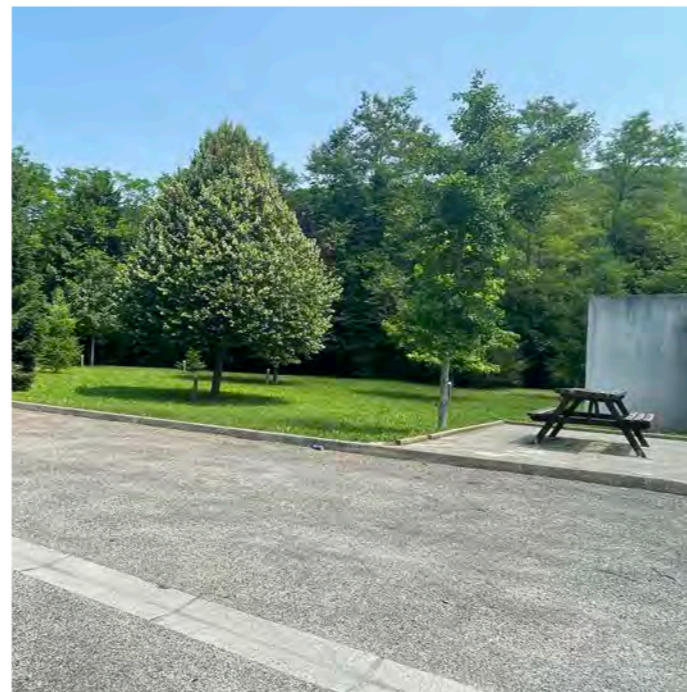
⑪ Besoin de formations pour accompagner les villages dans l'utilisation de plantes et fleurissements plus durables et moins gourmands en eau.



⑫ Besoin de sensibiliser les habitants de Bélesta à la sauvegarde des platanes. Ils sont un patrimoine végétal pour le village, malgré le fait qu'ils soient ressentis comme un danger pour les usagers de la route.



⑬ Préservation des prés de fauche dans la vallée. Ils constituent des coupures urbaines essentielles pour la Trame verte et bleue et la lisibilité des paysages.



⑭ Espace public intéressant au niveau des ruines de l'ancien moulin à l'Aiguillon. Un espace à valoriser au sein d'un réseau de haltes le long de l'itinéraire doux suivant l'Hers.



⑮ Certaines anciennes emprises industrielles pourraient être démolies et reconverties en espace d'accueil pour Fontestorbes et plus largement le Grand Site pour affirmer Bélesta comme «porte d'entrée» du Grand Site de Montségur.



Journée de concertation avec les élus, initiation de la réflexion sur l'avenir de Bélesta.



Les chutes de Roquefort-les-Cascades, pépite du territoire du Pays d'Olmes

SITE PILOTE 2 : « PÉPITE » DU TERRITOIRE

ROQUEFORT-LES-CASCADES : AU FIL DE L'EAU

Nous avons choisi ce site pilote pour représenter le besoin de la mise en valeur de sites « pépites » dans l'épaisseur du territoire. Il existe des lieux d'exception peu connus des touristes, ce qui leur permet encore d'être un peu préservés. Néanmoins, ils nécessitent qu'une réflexion soit menée pour les valoriser d'un point de vue du paysage, de la gestion écologique et de l'organisation de l'accueil et de la fréquentation.

Roquefort-les-Cascades est un bon exemple. Des réflexions ont été entamées pour redynamiser le cœur du village ancien avec l'achat d'un vieux bâtiment sur la place de la fontaine. Cela permettrait de requalifier l'espace public et de valoriser un lieu de vie et d'activité au sein du village. Le village nécessite un projet de requalification sobre et paysager qui mette en valeur l'eau. En même temps, une réflexion sur la circulation des visiteurs et la gestion du stationnement doit être intégrée, avec la volonté d'organiser les voitures dans deux poches de stationnement en dehors du village et des cascades. Ainsi, les visiteurs pourraient cheminer jusqu'aux cascades en traversant les ruelles du vieux village requalifié.

Les valeurs paysagères du Pays d'Olmes par lesquelles nous pouvons l'identifier :

- Une grande nature accessible concentrant une importante biodiversité et permettant une diversité de pratiques et de perceptions.
- Une géomorphologie singulière organisant le territoire et offrant une variété de paysages et de sites insolites.

Les enjeux qui le concernent

Pour la consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire :

- La préservation des cours d'eau et des vallées associées par la valorisation des rivières et continuités écologiques associées dans le paysage et leur restauration dans les traversées urbaines.
- Requalification des espaces publics du village de Roquefort-les-Cascades, au profit de la nature en ville, de la désimperméabilisation des sols et de la mise en valeur de l'eau. Des aménagements sobres et qualitatifs.

Pour le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages :

- La redynamisation et reconquête des centres des bourgs «relais».
- L'apaisement des déplacements par le développement des mobilités douces entre villages et hameaux.

Pour la valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire :

- La diffusion des visiteurs sur l'ensemble du territoire. Avec la valorisation du réseau de sites d'intérêt sur le territoire. Les cascades de Roquefort font partie des sites d'intérêt fort à valoriser.
- La mise en scène des points de vue existants et potentiels sur le château de Teyrac et vers les cascades.

«Pépite» du territoire

Roquefort-les-Cascades : Au fil de l'eau

10

Château de Teyrac



4



D1

D1

5



3

9

7







8

2

6

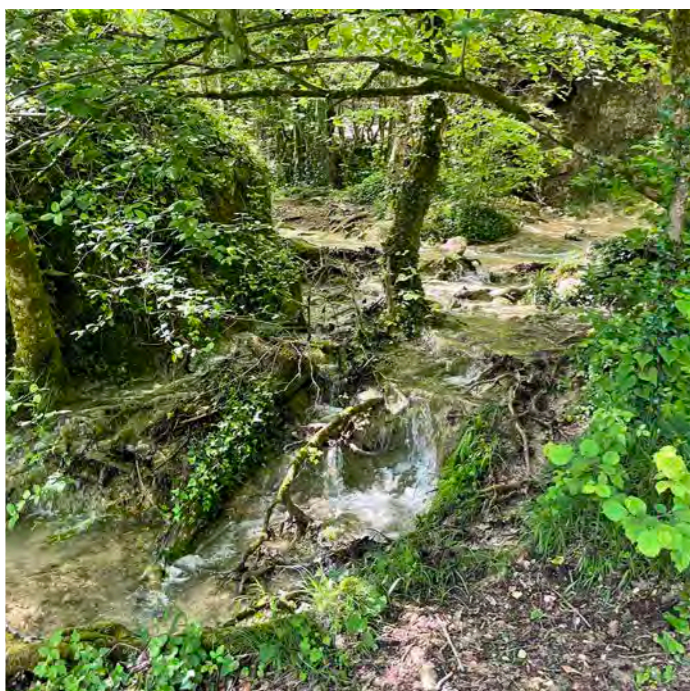
1

Cascade de Roquefort

-  Éloigner la voiture du site. Création d'une nouvelle aire de stationnement arborée en entrée du village et aux abords de l'église.
-  Inciter les visiteurs à traverser le village à pied pour accéder au site.
-  Réorganiser l'accès au site en réduisant la voie circulaire voitures et réserver des places de stationnement uniquement pour les PMR.
-  Requalifier et repositionner la ginguette en retrait de l'axe principale pour mieux l'intégrer au site.
-  Requalifier le site : place du village.
-  Requalifier le site : mise en protection et aménagement du chemin des cascades.
-  Faire de l'eau le fil conducteur du territoire (mise en valeur des aménagements liés à l'eau (fontaine, fil d'eau, pont)).
-  Sécuriser les parcours et protéger la biodiversité du site par l'aménagement d'un parcours sobre et mieux intégrer au caractère naturel du site.
-  Les ruines du Château de Teyrac et son point de vue
-  Réseau actuel de randonnée (cf. Plan Territorial de randonnée)
-  Points de vue remarquables.



SITE PILOTE 2 : « PÉPITE » DU TERRITOIRE, LES ACTIONS ET SOUHAITS DE LA COMMUNE



① La cascade est un joyau de la commune. La mairie souhaite racheter les terrains autour de celle-ci. L'ANA a racheté les terrains situés au-dessus des cascades, étant donné l'enjeu majeur de biodiversité présent sur ce site, et a proposé une convention à la commune en 2023.



② Les cascades ont tendance à s'enficher, il est urgent de trouver une gestion adéquate sur ce site pour protéger la qualité écologique du milieu.



③ La mairie de Roquefort-les-Cascades souhaite acquérir un bâtiment au centre du vieux village pour y installer un lieu de vie et élargir l'espace public. Une étude de programmation a été réalisée par une agence d'architecture pour la création d'une salle des arts clownesques.



④ La mairie a la volonté de créer un espace de stationnement au pied de l'église avec un très bon point de vue sur la vallée. C'est le point de démarrage du chemin qui monte au château de Teyrac.



Vue lointaine des parcelles prévues sur le PLUi pour la création d'un stationnement à côté de l'église.



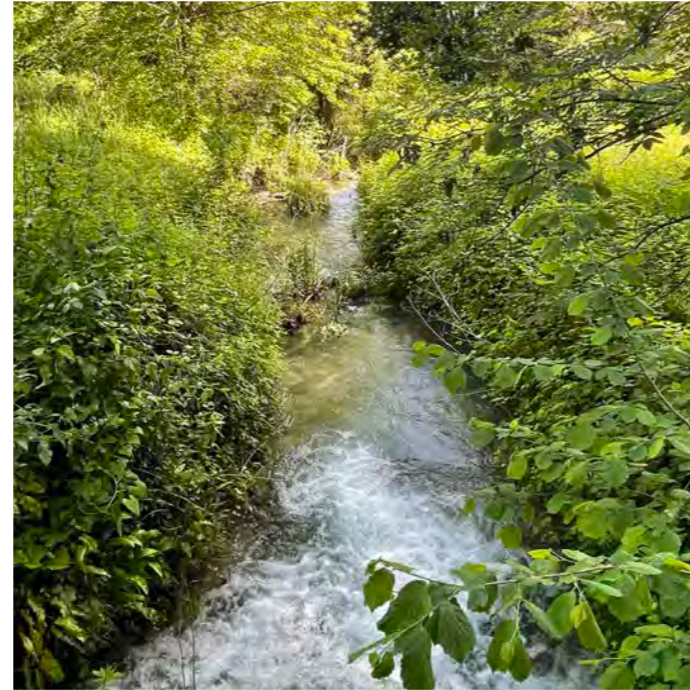
Photo de l'église Sainte-Marie, située en contrebas du château de Teyrac, au bord de la route. Sa première mention connue remonte au XIV^e siècle.



⑤ La commune a un deuxième projet de stationnement en amont du vieux village pour éloigner le stationnement au pied des cascades et permettre aux visiteurs de traverser le village à pieds.



⑥ L'accès aux cascades n'est pas entièrement propriété de la commune. Il existe des problématiques de foncier à résoudre.



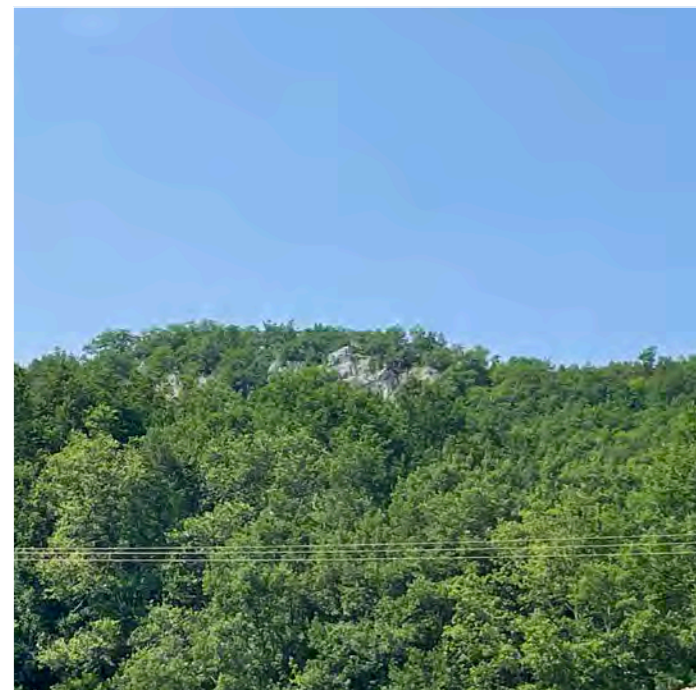
⑦ La commune a un projet de prolonger le chemin vers les cascades le long de la rivière.



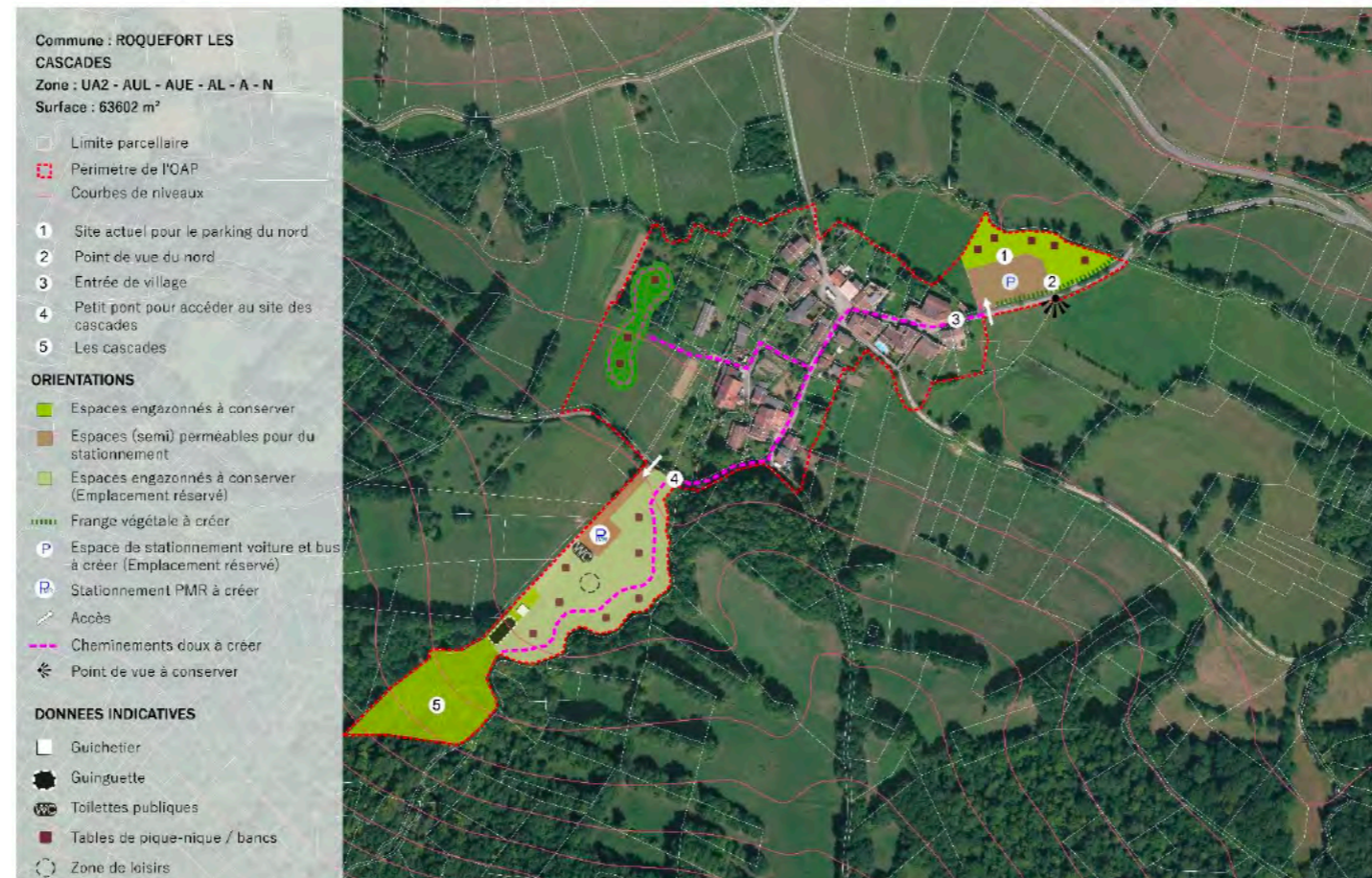
⑧ La mairie de Roquefort-les-Cascades envisage d'enlever la guinguette aux pieds des cascades. Elle pourrait être relocalisée dans le bâtiment rénové au centre du vieux village.



⑨ Plusieurs événements peuvent avoir lieu dans l'emprise des cascades. Des antagonismes peuvent exister entre les usages (besoin d'accéder avec des camions) et la préservation de l'écosystème. Photo du trail des cascades.



⑩ Des sites d'escalade connus se situent sur la crête au Nord de la commune, pas très loin du château de Teyrac.



Le PLU intercommunal prévoit des parcelles réservées pour le stationnement en dehors du cœur du village de Roquefort-les-Cascades.



Journée de concertation avec les élus, initiation de la réflexion sur l'avenir de Roquefort-les-Cascades.



Le château de Roquefixade un joyau du Pays d’Olmes

SITE PILOTE 3 : « JOYAUX DU TERRITOIRE »

ROQUEFIXADE : VILLAGE EN BALCON ET PATRIMOINE

Le village de Roquefixade avec son châteaux et l’ensemble de son patrimoine de cabanes en pierre séchée, nous paraît un joyaux du territoire qui mérite une forte attention. Le village en balcon sur la vallée, déjà protégé par un site patrimonial remarquable (SPR), se doit de répondre à une problématique d’accueil. La grande affluence de visiteurs, en augmentation chaque année, génère une problématique de stationnement et de gestion des véhicules grandissante.

La présence sur la commune d’orris et cabanes en pierres sèches remarquables ainsi que son patrimoine géologique encouragent à porter une attention particulière à la rénovation et préservation de celles-ci, aussi bien dans un but patrimonial que de faire connaître et sensibiliser les habitants à leur petit patrimoine. C’est une commune d’une grande valeur paysagère.

Les valeurs paysagères du Pays d’Olmes dans lesquelles nous pouvons l’identifier :

- Les sites emblématiques des châteaux de Montségur et Roquefixade, et l’ensemble du patrimoine culturel, témoins de la richesse historique du territoire.
- Une géomorphologie singulière organisant le territoire et offrant une variété de paysages et de sites insolites.
- Une grande nature accessible concentrant une importante biodiversité et permettant une diversité de pratiques et de perceptions.
- De la plaine cultivée aux paysages sylvopastoraux et estives - des activités productives variées et identitaires.
- Un réseau de routes-paysages et un maillage important de chemins historiques vecteurs d’immersion et d’appréhension de la grande richesse paysagère du Pays d’Olmes

Les enjeux qui le concernent

Pour la consolidation de l’armature paysagère et écologique du territoire :

- La reconquête des espaces agropastoraux pour la réouverture des pentes et coteaux embroussaillés et boisés, notamment sur le plateau.

Pour le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages :







- La redynamisation et reconquête des centres des bourgs « relais ».
- La requalification et l’apaisement des entrées et traversées de bourgs.
- Le développement des mobilités douces, notamment au sein des emprises urbanisées et entre les villages.
- L’apaisement des déplacements par le développement des mobilités douces entre villages.
- Soutien à l’élevage.

Pour la valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d’Olmes à travers une découverte élargie du territoire :

- La valorisation du réseau de sites d’intérêt sur le territoire. Roquefixade est considéré comme un site d’intérêt majeur.
- Soigner le paysage des routes et donner à découvrir les paysages depuis les axes.
- La mise en scène des points de vue existants et potentiels depuis les principales lignes de crêtes, sur le Pog, le château de Roquefixade et les singularités paysagères du Pays d’Olmes.

«Joyau» du territoire
Roquefixade : Village-étape patrimoniale

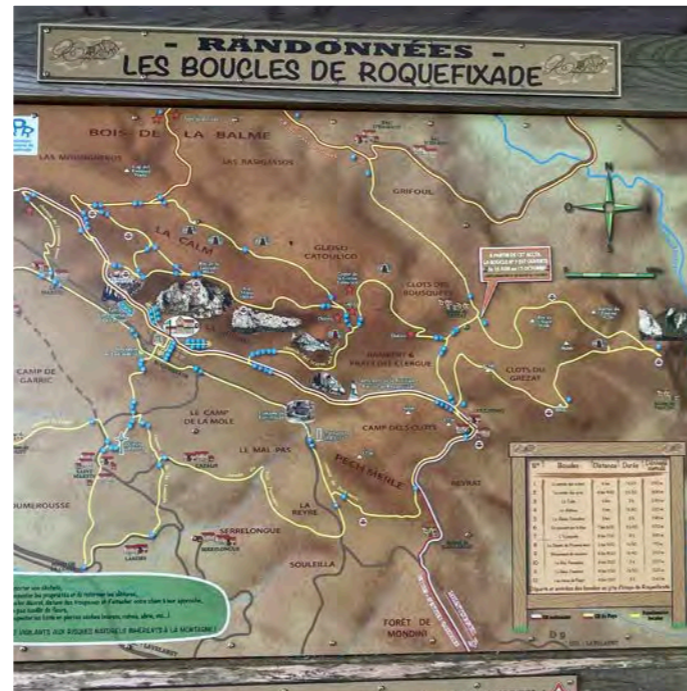


-  Route en balcon à valoriser.
-  Végétaliser la place du village.
-  Faire le lien avec le patrimoine architectural :
Chateau de Roquefixade
-  Intégrer un nouveau parking en entrée de ville.
-  Réseau de randonnée existant ou en projet
identifiés dans le **Plan Territorial de Randon-
née.**
-  Aménager des belvédères.

SITE PILOTE 3 : « JOYAUX DU TERRITOIRE », LES ACTIONS ET SOUHAITS DE LA COMMUNE



① La commune a un projet de création d'une aire de stationnement pour l'accueil des touristes.



② Une douzaine de boucles de randonnée ont été créées par la commune. Celle-ci souhaite poursuivre en ouvrant de nouveaux sentiers à thèmes avec la création de panneaux d'interprétation sur la géologie, les dolines et le patrimoine des cabanes.



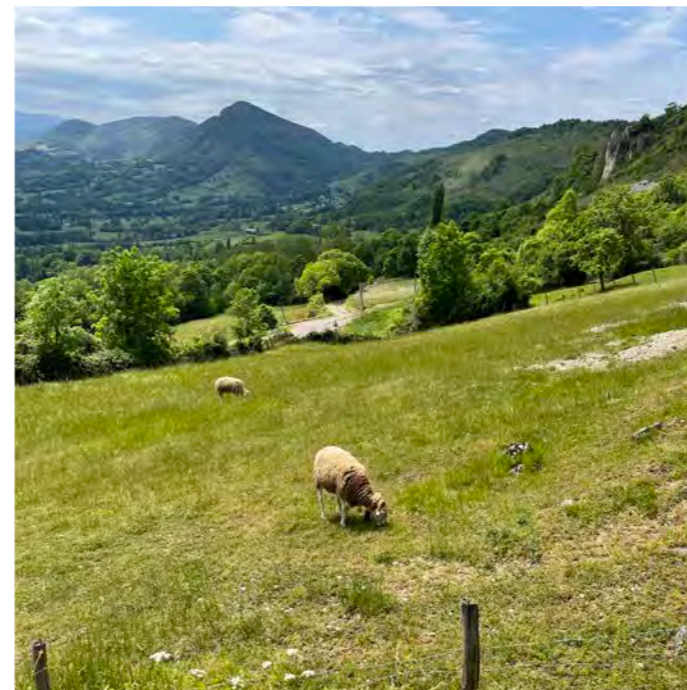
③ Valorisation du patrimoine sur les thématiques « géologie » et « sentiers des Orris » dans la salle de la mairie.



④ Aujourd'hui, il reste environ 30 cabanes entières (encore pour 15/20 ans), sur 50 vestiges. Il y a un projet de valorisation à mener mais toutes sont sur des terrains privés.



⑤ Pech de Foix, arête rocheuse parallèle au Plantaurel. Pic de Monge : vue remarquable sur le château de Roquefixade.



⑥ La commune souhaite offrir plus de terres aux exploitants éleveurs qui pourraient être intéressés pour des estives.



⑦ Cabanes et patrimoine en pierres sèches à protéger et valoriser.



⑧ Roquefixade est un village « balcon » protégé par un site patrimonial remarquable (SPR).



⑧ Roquefixade est un village « balcon » protégé par un site patrimonial remarquable (SPR).



Image du château de Roquefixade



Journée de concertation avec les élus, initiation de la réflexion sur l'avenir de Roquefixade.



Lacluse porte d'entrée du territoire

SITE PILOTE 4 : « ITINÉRAIRE DE L'EAU »

LAVELANET : « PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE »

La vallée du Touyre est une colonne vertébrale du territoire, en plus d'être l'entrée principale depuis Mirepoix. Cette vallée a eu un rôle majeur tout au long de l'histoire avec les usines du textile. Aujourd'hui elle reste un axe de circulation majeur pour atteindre le château de Montségur depuis la plaine et Lavelanet. De nombreuses friches industrielles existent encore et demandent à être restaurées ou reconverties.

Les valeurs paysagères du Pays d'Olmes dans lesquelles nous pouvons l'identifier :

- Une grande nature accessible concentrant une importante biodiversité et permettant une diversité de pratiques et de perceptions.
- L'héritage remarquable de l'histoire industrielle et artisanale du territoire, lisible au fil du Touyre et de l'Hers.
- Un réseau de routes-paysages et un maillage important de chemins historiques vecteurs d'immersion et d'appréhension de la grande richesse paysagère du Pays d'Olmes.

Les enjeux qui le concernent

Pour la consolidation de l'armature paysagère et écologique du territoire :

- La préservation des cours d'eau et des vallées associées par la valorisation des rivières et continuités écologiques associées dans le paysage et leur restauration dans les traversées urbaines.
- Maintien et renforcement de la trame bocagère, les ripisylves du Touyre, les bosquets et les arbres isolés.
- Besoin de requalification des zones d'activité et industrielles, au profit de la nature en ville, la désimperméabilisation des sols, la favorisation des îlots de fraîcheur et la mise en valeur de l'eau.
- Besoin de requalification des espaces publics urbains, au profit de la nature en ville.

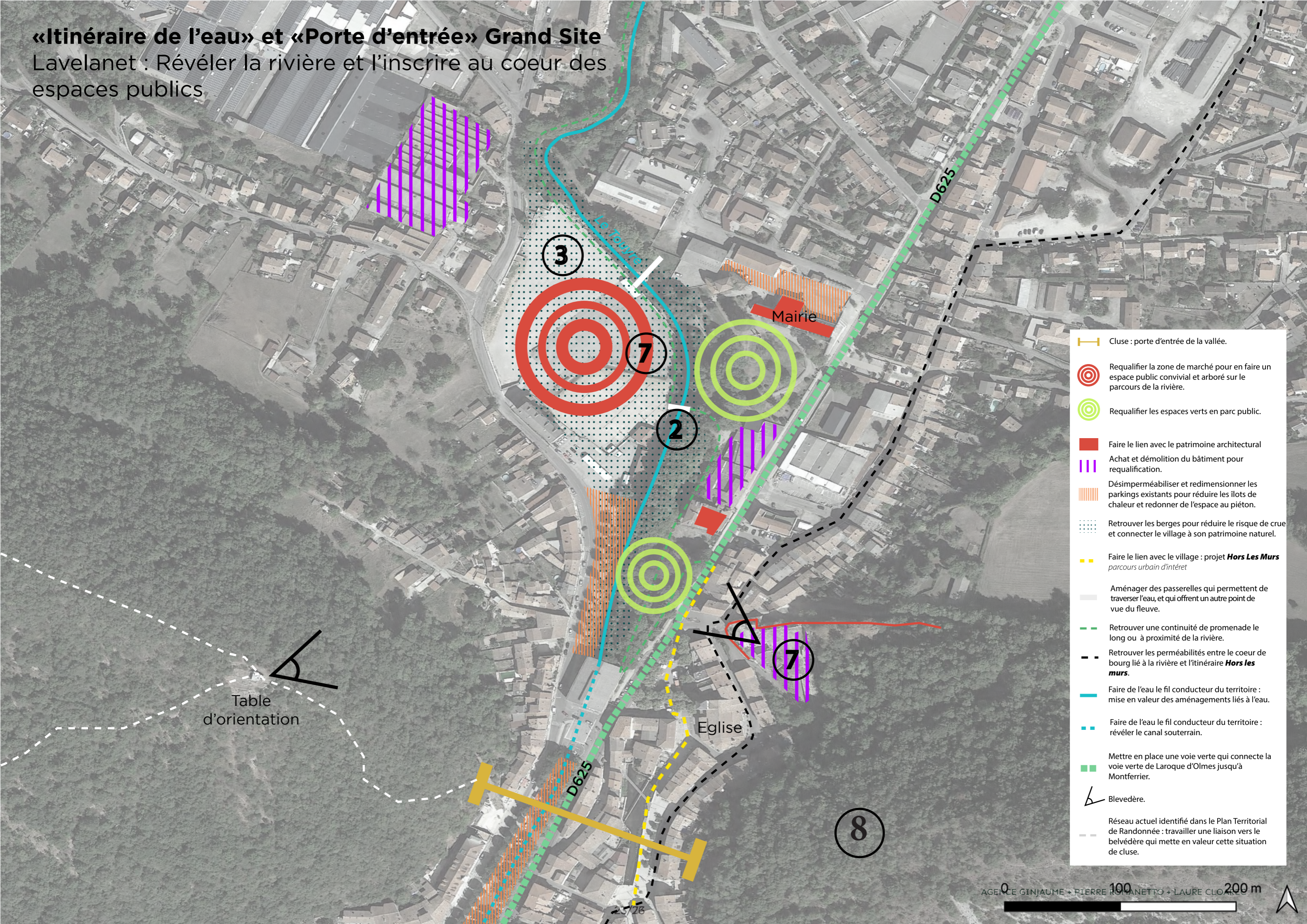
Pour le confortement de lieux de vie dynamiques et conviviaux, inscrits dans leurs paysages :

- La redynamisation et reconquête des centres des bourgs « relais ».
- La protection stricte de coupure d'urbanisation.
- La requalification et l'apaisement des entrées et traversées de bourgs.
- Le développement des mobilités douces, notamment au sein des emprises urbanisées et entre les villages.
- Le confortement des liens entre villes/villages et espaces de nature ou agricoles.
- L'apaisement des déplacements par le développement des mobilités douces entre villages.
- Protection des espaces cultivés fragilisés par l'urbanisation.

Pour la valorisation de la richesse patrimoniale et paysagère du Pays d'Olmes à travers une découverte élargie du territoire :

- La valorisation du patrimoine industriel le long du Touyre au profit de la biodiversité, du paysage et des activités et usages locaux.
- La qualification de Montferrier en village « Porte Grand Site » en suivant une stratégie d'accueil et de découverte du territoire élargie, tout en respectant son identité villageoise.

«Itinéraire de l'eau» et «Porte d'entrée» Grand Site Lavelanet : Révéler la rivière et l'inscrire au coeur des espaces publics



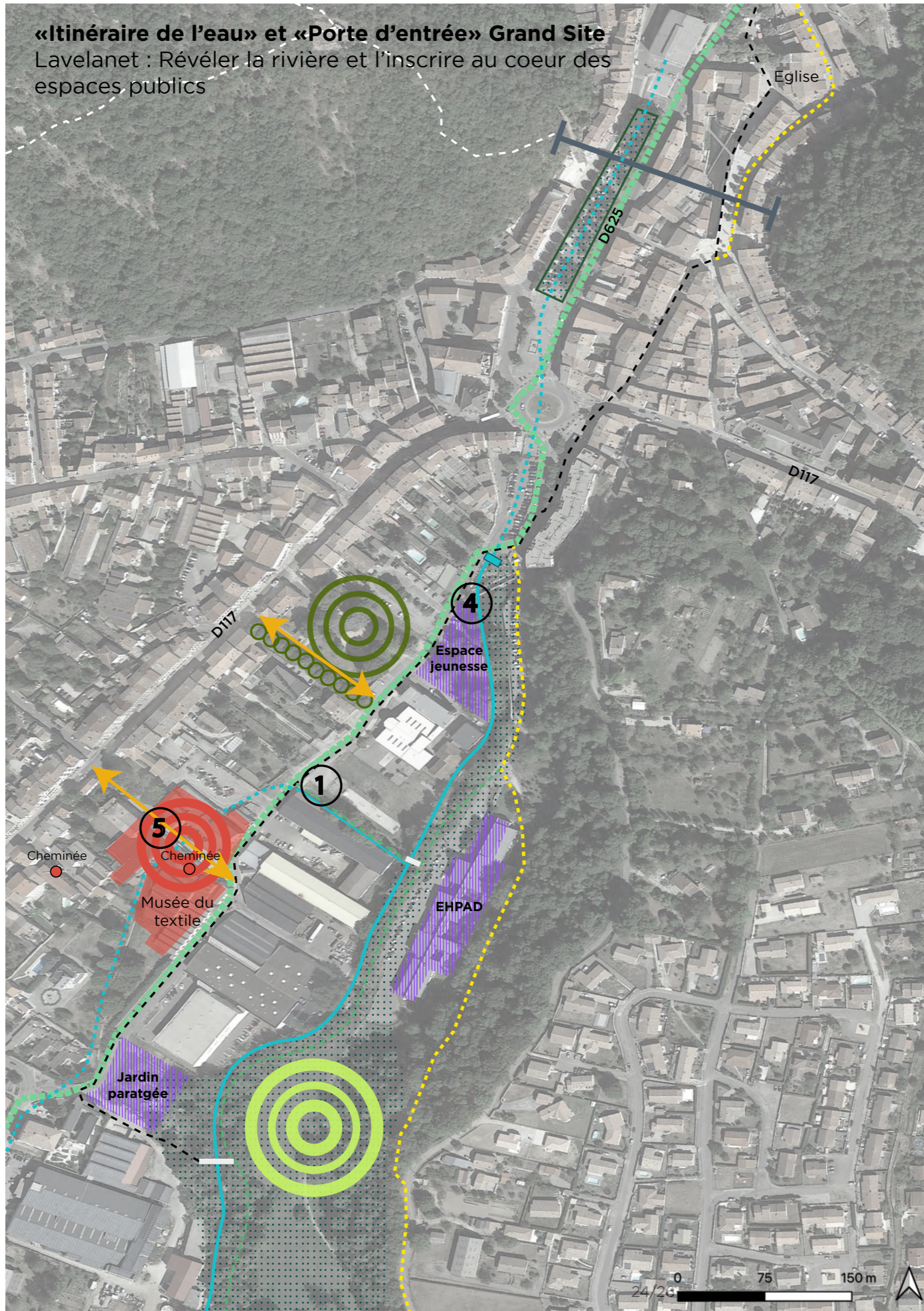
- Cluse : porte d'entrée de la vallée.
- Requalifier la zone de marché pour en faire un espace public convivial et arboré sur le parcours de la rivière.
- Requalifier les espaces verts en parc public.
- Faire le lien avec le patrimoine architectural
- Achat et démolition du bâtiment pour requalification.
- Désimperméabiliser et redimensionner les parkings existants pour réduire les îlots de chaleur et redonner de l'espace au piéton.
- Retrouver les berges pour réduire le risque de crue et connecter le village à son patrimoine naturel.
- Faire le lien avec le village : projet **Hors Les Murs** parcours urbain d'intérêt
- Aménager des passerelles qui permettent de traverser l'eau, et qui offrent un autre point de vue du fleuve.
- Retrouver une continuité de promenade le long ou à proximité de la rivière.
- Retrouver les perméabilités entre le coeur de bourg lié à la rivière et l'itinéraire **Hors les murs**.
- Faire de l'eau le fil conducteur du territoire : mise en valeur des aménagements liés à l'eau.
- Faire de l'eau le fil conducteur du territoire : révéler le canal souterrain.
- Mettre en place une voie verte qui connecte la voie verte de Laroque d'Olmes jusqu'à Montferrier.
- Blevèdère.
- Réseau actuel identifié dans le Plan Territorial de Randonnée : travailler une liaison vers le belvédère qui mette en valeur cette situation de cluse.









Table d'orientation

Eglise

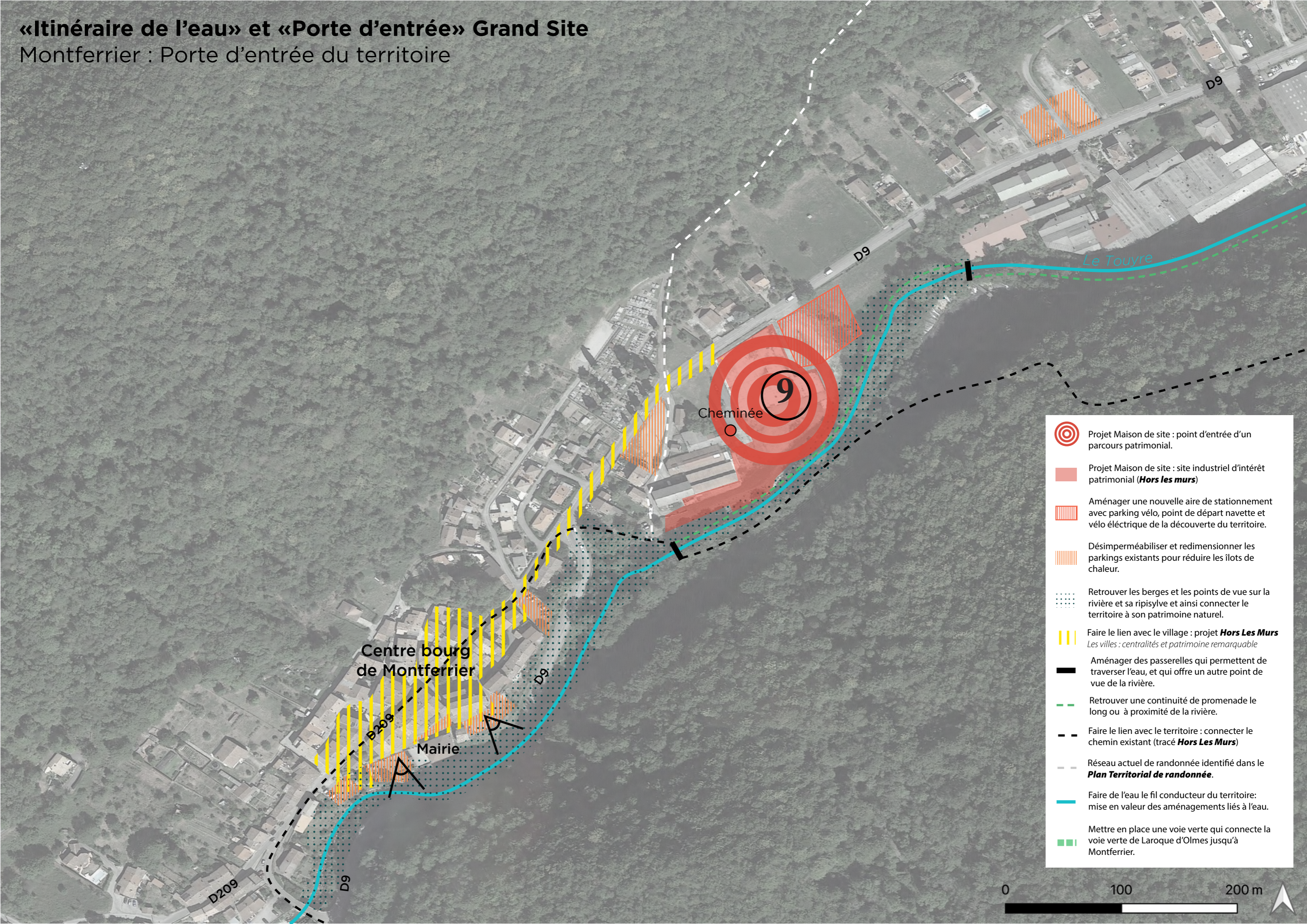
Mairie

«Itinéraire de l'eau» et «Porte d'entrée» Grand Site Lavelanet : Révéler la rivière et l'inscrire au coeur des espaces publics

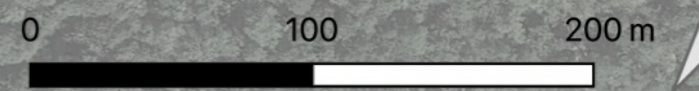


-  Cluse : porte d'entrée de la vallée.
-  Rues à requalifier pour connecter les quartiers.
-  Aménager un parc sur les berges de la rivière.
-  Requalification des espaces verts existants.
-  Aménager une place centrale et qualitative dans la continuité du projet patrimonial.
-  Faire le lien avec le patrimoine industriel : Musée du textile, Hors les murs : friche industrielle d'intérêt patrimonial.
-  Créer un espace public qualitatif et végétalisé en lien avec le parcours de l'eau.
-  Retrouver les berges et les points de vue sur la rivière et sa ripisylve et ainsi connecter le territoire à son patrimoine naturel.
-  Site et équipement à intérêt social, à valoriser et à intégrer dans l'aménagement des berges.
-  Faire le lien avec le village : projet Hors Les Murs *parcours urbain d'intérêt*
-  Aménager des passerelles qui permettent de traverser l'eau, et qui offrent un autre point de vue du fleuve.
-  Retrouver une continuité de promenade le long ou à proximité de la rivière.
-  Faire le lien avec le territoire : connecter le chemin existant (tracé Hors Les Murs)
-  Faire de l'eau le fil conducteur du territoire : mise en valeur des aménagements liés à l'eau (barrage, canal).
-  Faire de l'eau le fil conducteur du territoire : révéler le canal souterrain.
-  Mettre en place une voie verte qui connecte la voie verte de Laroque d'Olmes jusqu'à Montferrier.

«Itinéraire de l'eau» et «Porte d'entrée» Grand Site Montferrier : Porte d'entrée du territoire



-  Projet Maison de site : point d'entrée d'un parcours patrimonial.
-  Projet Maison de site : site industriel d'intérêt patrimonial (**Hors les murs**)
-  Aménager une nouvelle aire de stationnement avec parking vélo, point de départ navette et vélo électrique de la découverte du territoire.
-  Désimperméabiliser et redimensionner les parkings existants pour réduire les îlots de chaleur.
-  Retrouver les berges et les points de vue sur la rivière et sa ripisylve et ainsi connecter le territoire à son patrimoine naturel.
-  Faire le lien avec le village : projet **Hors Les Murs**
Les villes : centralités et patrimoine remarquable
-  Aménager des passerelles qui permettent de traverser l'eau, et qui offre un autre point de vue de la rivière.
-  Retrouver une continuité de promenade le long ou à proximité de la rivière.
-  Faire le lien avec le territoire : connecter le chemin existant (tracé **Hors Les Murs**)
-  Réseau actuel de randonnée identifié dans le **Plan Territorial de randonnée**.
-  Faire de l'eau le fil conducteur du territoire: mise en valeur des aménagements liés à l'eau.
-  Mettre en place une voie verte qui connecte la voie verte de Laroque d'Olmes jusqu'à Montferrier.



SITE PILOTE 4 : « ITINÉRAIRE DE L'EAU », LES ACTIONS ET SOUHAITS DE LA COMMUNE



① Espaces verts, liaisons, skate-park : C'est un lieu à très fort potentiel pour une requalification de l'espace public en lien avec le Touyre.



② Projet de création d'une passerelle piétonne : Problématique d'embâcle par rapport aux crues centennales envisagées au PPRI. Le PPRI est en cours de révision.



③ Place du marché et boulodrome : Avant, le marché était sur la place de la Concorde. Projet de piste cyclable, prolonger le long de l'avenue du 11 novembre.



④ Projet de passerelle piétonne pour traversée le Touyre. Celle-ci permettrait la liaison entre le parc en face la Mairie de Lavelanet et l'actuel boulodrome.



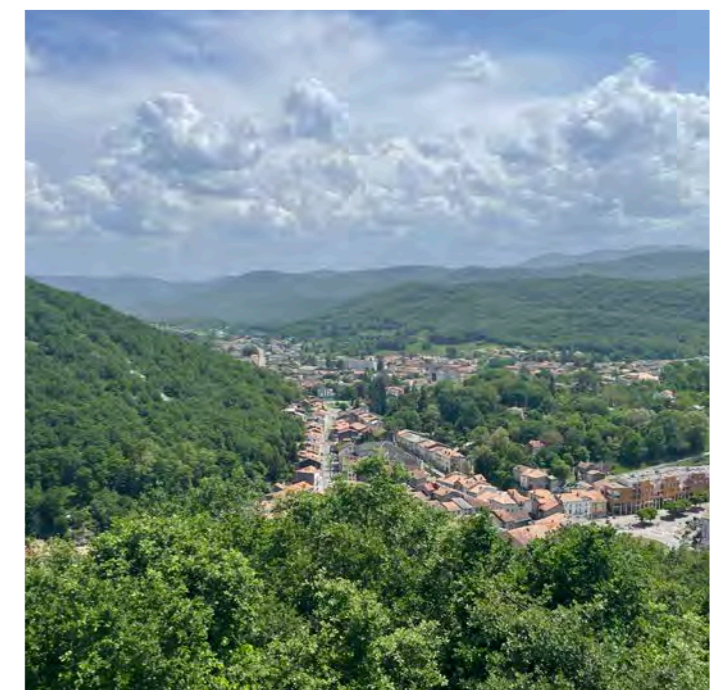
⑤ Requalification de la place devant le Musée du Textile.



⑥ Ancienne crèche Charles Péguy devenue un lieu culturel « Maison des Couturières ».



⑦ C'est le terrain d'un ancien EHPAD qui a été démolì. La mairie de Lavelanet a un projet d'implantation d'agrès et de parcours sportif sur cet espace en balcon sur la ville.



⑧ Parcours Lavelanet - l'Aiguillon. Chemin dans le bois de Dreuilhe.



⑨ Ancien site industriel, la SAB. Il a été dépollué et démolì. Cet espace pourrait devenir le futur site de la Maison du Grand Site Montségur. Une porte d'entrée du Grand Site avec la capacité de stationnement nécessaire pour gérer les flux vers les châteaux.



⑩ Gendarmerie de Lavelanet.



⑪ Hôpital de Lavelanet.



⑫ Espace démolì, problème d'inondabilité avec la rivière.



⑬ Champ d'expansion de crue.



Parcelle de l'ancienne usine SAB à Montferrier, aujourd'hui démolìe. Un espace à fort potentiel le long du Touyre pour la création d'une aire de stationnement, la maison du GS et devenir ainsi la porte d'entrée du GS de la vallée du Touyre.



Journée de concertation avec les élus, initiation de la réflexion sur l'avenir de Lavelanet et la vallée du Touyre.

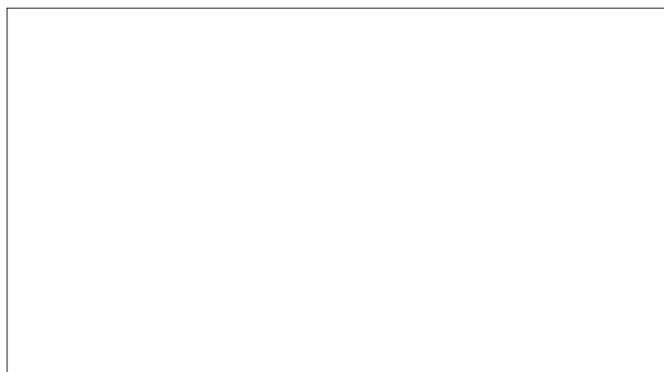


Journée de concertation avec les élus, initiation de la réflexion sur l'avenir de Lavelanet et la vallée du Touyre.

Plan de Paysage

**Montségur
– Pays
d’Olmes**

Localisation :



- l'ensemble des communes l

Les acteurs concernés :

- Communauté d'agglomération du Pays d'Olmes

Indicateurs de suivi :

- Projets de r

Principes de mise en œuvre :

Voir aussi :



Leviers d'action

Outils existants à mobiliser :

Financements :

- « Plan Garo »

Documents cadres :

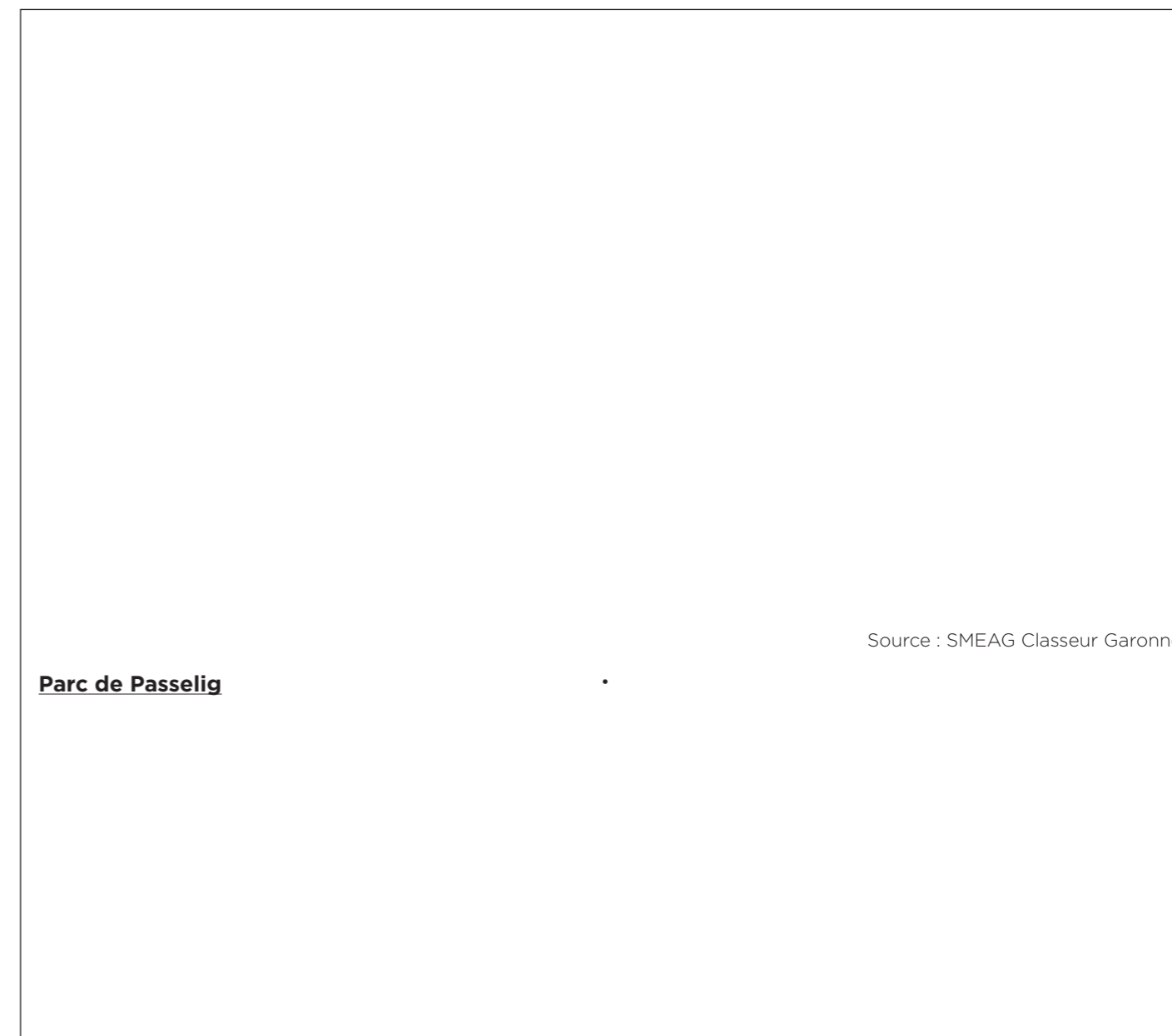
- SDE (Schém
-
-

Outils à créer :

Opérationnels :

- Créati

Référence intéressante :



Parc de Passelig

Source : SMEAG Classeur Garonne